

## DROITS D'INSCRIPTIONS Année scolaire 2023 - 2024

Les tarifs d'inscription à l'école de musique sont modulés en fonction du montant des ressources familiales, sauf pour les élèves des communes extérieures inscrits en cursus complet. L'application de la modulation des tarifs est conditionnée à la présentation d'un justificatif de quotient familial fourni par la Caisse d'Allocations Familiales, ou à défaut de l'avis d'imposition de l'année N-1 permettant de déterminer ce quotient.

### Réductions accordées aux familles :

2<sup>e</sup> membre du même foyer : Réduction de 20% sur le tarif de base le moins élevé

A partir du 3<sup>e</sup> membre : Réduction de 30% sur le tarif de base le moins élevé

		1er inscrit	2e inscrit	à partir du 3e inscrit
<b>Tarif A – découverte / ensembles / ateliers <sup>(1)</sup></b>				
QF supérieur à 1400		<b>161 €</b>	129 €	113 €
QF de 901 à 1400		<b>145 €</b>	116 €	102 €
QF de 501 à 900		<b>128 €</b>	102 €	90 €
QF inférieur ou égal à 500		<b>103 €</b>	82 €	72 €
<b>Tarif B – parcours d'initiation instrumentale <sup>(1)</sup></b>				
QF supérieur à 1400		<b>224 €</b>	179 €	157 €
QF de 901 à 1400		<b>203 €</b>	162 €	142 €
QF de 501 à 900		<b>180 €</b>	144 €	126 €
QF inférieur ou égal à 500		<b>145 €</b>	116 €	102 €
<b>Tarif C – cursus complet</b>				
<b>Tarif normal</b> (communes extérieures)		<b>530 €</b>	424 €	371 €
<b>Tarif réduit</b> (communes adhérentes)	QF supérieur à 1400	<b>397 €</b>	318 €	278 €
	QF de 901 à 1400	<b>356 €</b>	285 €	249 €
	QF de 501 à 900	<b>317 €</b>	254 €	222 €
	QF inférieur ou égal à 500	<b>258 €</b>	206 €	181 €
<b>Tarif D – chant choral <sup>(1)</sup></b>				
QF supérieur à 1400		<b>114 €</b>	91 €	80 €
QF de 901 à 1400		<b>103 €</b>	82 €	72 €
QF de 501 à 900		<b>92 €</b>	74 €	64 €
QF inférieur ou égal à 500		<b>74 €</b>	59 €	52 €
<b>Tarif E – accueil de groupes amateurs</b>		<b>Salle de répétition</b>		<b>Accompagnement de projet, conseils</b>
		<b>Personne physique</b>	<b>Association</b>	
<b>Tarif normal</b> (communes extérieures)		20 € / an	82 € / an	20 € / heure
<b>Tarif réduit</b> (communes adhérentes)		16 € / an	65 € / an	16 € / heure
<b>Tarif F – stages</b>		<b>Demi-journée</b>	<b>Journée</b>	<b>3 jours et plus</b>
<b>Tarif unique</b>		16 €	26 €	20 € / jour

<sup>(1)</sup> Tarif pour un atelier. Pour les élèves inscrits dans plusieurs pratiques collectives, une réduction de 50% est accordée à partir du deuxième atelier, sur le tarif le moins élevé.

Pour toute inscription en cours d'année, le tarif appliqué est calculé au prorata de l'année scolaire entière, tout trimestre effectué même partiellement étant dû en totalité.

Les droits d'inscriptions sont facturés en trois fois, par trimestre de l'année scolaire sauf pour les tarifs E et F..